

Les objectifs du Conseil des Aînés

À travers la création d'un Conseil des Aînés, la municipalité souhaite impliquer les seniors dans la vie de la commune pour mieux prendre en compte leurs avis et leurs besoins. Cette instance consultative est un espace de réflexion, de concertation et de participation ; cette dernière a pour objectifs d'améliorer la qualité de vie et encourager l'implication active des seniors.

La composition

Composé à parité de 10 femmes et 10 hommes, le Conseil des Aînés comprend des membres des différents secteurs de la ville : le centre ville, le Clos, les Barolles, les Collonges et le Plateau.

Pour participer, il faut être Saint-Genois âgés de 65 ans et plus, dégagé d'obligations professionnelles et ne pas être élu, ni conjoint d'élu ou administrateur de CCAS.

L'organisation du Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés participe aux événements municipaux afin de se faire connaître et aller à la rencontre des seniors Saint-Genois. Il dispose de cartes de visite.

Il a initié le projet de mise en lien solidaire et intergénérationnel ONAKASAIDER.

Il a contribué à l'amélioration de la sécurité piétonne et l'aménagement d'aires de repos. Ces travaux ont été menés par deux groupes de travail : l'un sur les solidarités et l'autre sur la mobilité.

Le Conseil des Aînés a également contribué à l'élaboration du Contrat Local de Santé. Il sera amené à travailler sur l'habitat intergénérationnel, l'accessibilité et tout autre enjeu intéressant les seniors Saint-Genois.

Appel à candidature

Vous êtes intéressé et êtes habitant du quartier des Collonges ? Le Conseil des Aînés recherche un membre pour le compléter. Renseignement au CCAS : 04 78 86 82 43

[Ajouter aux favoris](#)